



# CPJEPS

## « animateur d'activités et de vie quotidienne »

Du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Au 3 juin 2021

416h en centre de formation  
+ de 700h en stage entreprise

Familles Rurales Fédération régionale des  
Pays de la Loire  
107 rue de Létanduère  
49000 ANGERS  
02.41.25.38. 60

<https://pays-de-la-loire.famillesrurales.org/>



### LIEU et DATES :

#### ANGERS :

Sélection : 03  
septembre 2020

Positionnement si  
sélection : les 10 et 11  
septembre 2020

#### LES HERBIERS :

Sélection : 04  
septembre 2020

Positionnement si  
sélection : les 17 et 18  
septembre 2020

Possibilité de  
financement par le  
Conseil Régional des  
Pays de la Loire pour les  
demandeurs d'emploi :  
Programme régional  
Visa métier



Nos formations sont  
accessibles aux  
personnes en situation  
de handicap. Parcours  
adapté en fonction de  
la décision du Ministère  
de la Jeunesse et des  
Sports.

Certification de niveau 3 (niveau CAP, BEP) dans le  
champ de l'animation socioculturelle afin d'accéder à  
un emploi durable



**FORMATION**  
Développer ses compétences



### A qui s'adresse la formation ?

- Aux animateurs ne disposant de qualification professionnelle dans le champ de l'animation,
- Aux animateurs ayant seulement le BAFA,
- Aux animateurs exerçant leurs activités en accueil de loisirs, périscolaire, espace jeunes....
- Aux animateurs en face à face pédagogique
- A toutes personnes souhaitant exercer ces métiers : salariés ou demandeurs d'emploi

### Objectifs

- Former des professionnels capables d'organiser la vie quotidienne et d'accueillir les publics lors de temps de loisirs
  - o Concevoir et animer des activités et la vie quotidienne auprès de différents publics,
  - o S'intégrer dans une structure et de travailler au sein d'une équipe,
  - o Cerner leur rôle éducatif.

### Contenus

#### **UF 1 : Former des animateurs capables de s'intégrer dans une structure et de travailler au sein d'une équipe**

Environnement professionnel

Notion de projet

Contexte de travail

Sécurité au sein de la structure

Communication écrite et orale d'une activité

#### **UF 2 : Former des animateurs capables de concevoir et animer des activités et la vie quotidienne auprès de différents publics**

Techniques d'activités

Organisation de la vie quotidienne

Gestion de groupe

Connaissances des publics

Postures professionnelles

#### **UF 3 : Former des animateurs capables de mettre en œuvre une dimension éducative dans les activités et la vie quotidienne**

Thématiques éducatives et républicaines : laïcité, citoyenneté, éducation populaire, discriminations, interculturel, maltraitance, handicap, développement durable...

#### **UF 4 : blocs d'apprentissage transversaux (BAT)**

BAT 1 : Préparation et accompagnement aux certifications et certifications

BAT 2 : Techniques de recherche d'emploi

**Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres**

### Prérequis liés à l'accès à la sélection CPJEPS « Animateur d'activités et de vie quotidienne »

- Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours : PSC 1 ou AFPS ou PSE 1 ou PSE 2 ou SST ou AFGSU,
- Le candidat peut être titulaire du BAFA ou CAP PE ou CAP AEPE ou BAPAAT, CQP Animateur périscolaire ou le diplôme d'Etat accompagnement éducatif et social (DE AES) ou BAPAAT (note de 10 ou plus à l'épreuve de mise en situation professionnelle de l'examen option loisirs du jeune enfant ou loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif (validité de 3 ans à la date d'entrée en formation au BAPAAT du candidat).
- Et si possible : Etre capable de justifier d'une expérience d'au moins 168 heures d'animation effectuées après obtention du BAFA dans un accueil collectif de mineurs ou centres sociaux...

### REUNION D'INFORMATION :

À partir de 18h00

Angers : 02/07 et  
16/07 (Visio)

La Roche sur Yon :  
02/07 et 16/07(Visio)

Consulter notre site  
internet

Inscription par mail  
ou téléphone

Taux de  
satisfaction  
stagiaire 2019 :  
83%

Taux d'insertion  
dans l'emploi 3  
mois après la  
formation : 79%  
(dont 94% en cdi  
ou cdd de plus  
de 6 mois)

  
Familles  
rurales  
Vivre mieux !  
PAYS DE LA LOIRE